

## **PRIVATISATIONS EN COURS**

Les entreprises en cours de privatisation sont :

1. Société Nationale Ivoirienne de Travaux (SONITRA)
2. Côte d'Ivoire Engineering (CI-ENGINEERING)
3. Industrial Promotion Services West Africa (IPS-WA)
4. Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI)
5. PALMAFRIQUE
6. Tropical Rubber Côte d'Ivoire (TRCI)
7. PETROCI-HOLDING
8. LA LOYALE-VIE

### **1. SONITRA**

Le Conseil des Ministres du 3 novembre 2016 a adopté un décret autorisant la cession d'une participation de 10% au capital de la SONITRA à la société Soleh Boneh International (SBI) Holding AG, qui détiendra au terme d'opération, 55% du capital, aux côtés de l'Etat, 45%.

Le Comité de Privatisation et SBI Holding AG se sont accordés sur le contrat de cession et d'acquisition des actions dont la signature est prévue au cours du premier semestre 2017.

### **2. CI-ENGINEERING**

Le Conseil des Ministres du 27 avril 2016 a décidé de la cession de la participation de 74% du capital détenu par l'Etat à un investisseur disposant, seul ou en consortium, des compétences techniques et des capacités financières nécessaires pour exploiter cette société et développer ses activités.

Le Comité de Privatisation a lancé un Avis à Manifestation d'intérêt (AMI) sur la période du 6 au 26 juillet 2016, puis a invité les soumissionnaires retenus à déposer leurs offres techniques et financières au plus tard le 30 novembre 2016.

La procédure suit son cours.

### **3. IPS-WA**

Le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 27 avril 2016, de céder la participation de 15% détenue par l'Etat dans le capital de la société IPS WA, par une consultation restreinte ou par appel d'offres ouvert.

Le Comité de Privatisation a procédé, dans un premier temps, à une consultation restreinte des actionnaires de la société IPS WA.

A l'issue de celle-ci, qui s'est soldée par un échec, le Comité de Privatisation a lancé un appel d'offres ouvert sur la période du 17 novembre 2016 au 16 décembre 2016. Aussi a-t-il reçu quelques manifestations d'intérêt d'investisseurs, de banques d'affaires ou d'apporteurs d'affaires, mais ceux-ci n'ont pas encore déposé d'offres.

La recherche de repreneurs se poursuit.

### **4. BHCI**

Le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 23 décembre 2015, de la cession à un repreneur disposant de capacités techniques et financières suffisantes, ainsi que d'une expérience avérée dans le financement de l'habitat, de la participation de 51,6 % détenue par l'Etat de Côte d'Ivoire et ses démembrements au capital de la BHCI. 1% du capital est réservé au personnel de la banque.

Le processus de cession se déroule en deux phases :

- Phase 1 : Identification d'investisseurs potentiels et prises de contacts préliminaires, en s'appuyant sur la présentation de la banque et des premiers éléments stratégiques et financiers ;
- Phase 2 : Mise en place d'un processus concurrentiel entre les repreneurs potentiels retenus à l'issue de la phase 1.

Le processus de cession est à la phase 2 et suit son cours.

### **5. PALMAFRIQUE**

Le Comité de Privatisation a soumis au Gouvernement ses recommandations pour la cession de la participation de 30% détenue par l'Etat dans le capital de la société.

Le processus de cession démarrera dès la décision du Conseil des Ministres.

## **6. TRCI**

Le Comité de Privatisation a suspendu le processus de privatisation de cette société, dans l'attente du règlement de litiges survenus entre, d'une part les actionnaires de la société SAPHIC, actionnaire de la société d'autre part entre une partie des actionnaires de SAPHIC et de la société GMG, actionnaire de référence de TRCI.

## **7. PETROCI-HOLDING**

Le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 24 mai 2017, de céder des actifs et activités du réseau de distribution de gaz butane (GPL) de PETROCI-HOLDING à des investisseurs privés. L'opération a démarré au début de l'année 2018.

## **8. LA LOYALE VIE**

Le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres du 24 mai 2017, un plan de restructuration et de recapitalisation de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE). Ce plan prévoit, entre autres, la cession de la participation détenue par la CNCE dans le capital de La Loyale Vie.

Le Gouvernement a instruit le Comité de Privatisation, le 12 septembre 2017, à l'effet de conduire le processus de cette cession.

Le Comité de Privatisation a élaboré un Dossier d'appels d'offres, en vue de sélectionner un repreneur disposant de ressources financières adéquates en vue d'acquérir la participation de 21,5% de la CNCE et de participer à l'augmentation du capital de La Loyale Vie.

Christian KOFFI